Séance du Conseil communal de Denges
Lundi 16 juin 2025 à la Salle des Jardins

Il est 20.16h, lorsque Mme Nehla MEIER, Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette treizième séance de la législature 2021-2026 dont elle déclare la séance ouverte.

En préambule, elle tient à excuser la bévue contenue dans l'ordre du jour qui mentionnait par erreur le déroulement de la séance à la salle de la Crosette.

1. Appel

Membres présents	28
Membres excusés	9
Membre non excusé	1

Se sont excusés pour cette séance : Jean-Daniel BULA, Raphaël CONUS, Olivier D'ETERNOD, Karine EIGENHEER, Capucine ESPANA, Patrick GOETTE, Luc MARKWALDER, Nathalie MONNIN GALLAY et Blaise MAGHENAT.

Non excusé : Sylvain CHRISTEN.

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré.

simplex

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est accepté à l'unanimité par 27 voix. Il se déroule comme suit :

1) Appel
2) Approbation de l'ordre du jour
3) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025
4) Correspondances
5) Communications du bureau
6) Communications municipales et échéancier
7) Comptes et gestion de l'année 2024, rapport de la commission gestion-finances
8) Préavis 2/2025 – Règlement général de police de la commune de Denges (RPG)
9) Elections statutaires du Conseil Communal :
   a) (de la) du Président-(e) du Conseil communal
   b) (de la) du premier-(ère) Vice-président-(e) du Conseil communal
   c) (de la) du deuxième Vice-président-(e) du Conseil communal
   d) de 2 scrutateurs-(trices)
   e) de 2 scrutateurs-(trices) suppléants-(es)
10) Elections à la commission Gestion-Finances
   a) d'un membre
   b) d'un suppléant
11) Rapport de la Présidente
12) Propositions individuelles
13) Divers
14) Emoluments 2024-2025

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025

Mme CARRER JOLIAT fait remarquer qu'en page 98, point 11, son nom est orthographié avec 2 LL en lieu et place d'un seul.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 7 avril 2025 est accepté par 26 voix et 1 abstention. Mme MEIER prie Mme PALPACUER de le signer et elle le paraphe également.

4. Correspondances

21.04.2025	Réception de la démission de Mme Chantal Franco en tant que membre de la commission Gestion-Finances, dans le but d'éviter toute polémique en raison de son lien avec M. Christian Franco, Municipal
29.04.2025	Réponse à la démission de Mme Chantal Franco
05.05.2025	Réception de la démission de Mme Susan Killias suite à son déménagement à Préverenges
08.05.2025	Réception des comptes et du rapport de gestion 2024
12.05.2025	Réponse à Mme Susan Killias
03.06.2025	Réception du rapport de la commission Gestion-Finances
05.06.2025	Réception de rapport de la commission ad hoc – préavis 1-2025
06.06.2025	Courrier à M. Le Préfet l'informant de notre séance de ce soir

simplex

5. Communications du bureau

Mme MEIER informe que Mme Fanny NUSSBAUMER, rédactrice du journal communal souhaite rédiger un article ayant pour thème le Conseil communal, étayé de quelques photos prises lors de l'assemblée de ce soir. Les membres ne désirant pas figurer sur ces clichés voudront bien le faire savoir, mais aucune personne ne se manifeste.

Comme mentionné dans la liste des correspondances, elle rappelle que Mme FRANCO a démissionné de la commission Gestion-Finances. En raison de son déménagement sur la commune de Préverenges, Mme KILLIAS quant à elle n'est plus membre du Conseil, ni de la commission Gestion-Finances. Le nombre total de membres se monte désormais à 38 et toute nouvelle démission ne sera pas remplacée.

Elle annonce encore que la prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 15 septembre 2025.

Enfin elle fait part que, pour des fins d'élaboration du procès-verbal, les séances sont enregistrées. Les enregistrements sont toutefois détruits après approbation des procès-verbaux. Personne ne s'oppose à ce mode de faire.

6. Communications municipales et échéancier

M. MONNIN communique les points suivants :

La livraison du vin communal, faisant suite à la souscription, se déroulera durant la semaine du 23 juin 2025 à la place du village. Chacun pourra prendre possession de sa commande et déguster un verre.

La nouvelle place de jeux, qui rencontre déjà un grand succès, sera officiellement inaugurée le mercredi 9 juillet 2025 dès 17.00h. Les membres du Conseil sont cordialement invités à y participer.

Le jardin du souvenir a rencontré un problème de fuite d'eau qui a nécessité des réparations urgentes entreprises ces prochains jours.

7. Comptes et rapport de gestion de l'année 2024 et rapport de la Commission Gestion-Finances

Comme chaque année, chacun a reçu le rapport de gestion de l'année 2024, l'extrait des comptes tiré à part, l'annexe relative aux comptes 2024 des établissements primaires et secondaire de Préverenges, le rapport de la commission de Gestion-Finances 2024 et les réponses de la Municipalité aux questions posées dans ledit rapport.

Mme MEIER donne la parole à M. BORBOEN, Président de la commission Gestion-Finances, pour la lecture de son rapport avec les conclusions.

Comptes 2024

Tout en remerciant la commission Gestion-Finances pour la qualité de ce rapport, Mme MEIER passe en revue les comptes 2024 ainsi que ceux de l'EPSP page par page et ouvre la discussion qui suscite les commentaires ci-après :

- ***Page 5 – Tableau de l'évolution des réserves – équipements communautaires***

M. TAVERNIER veut savoir à quoi se rapporte le montant de CHF 843'654.60 mentionné pour ces équipements.

M. MONNIN explique qu'il s'agit de l'abri PC situé sous le bâtiment de la voirie. Ce bâtiment ayant fait l'objet d'une rénovation, une partie de ce montant a été utilisé, avec l'approbation du Canton, pour la rénovation de cet abri.

M. TAVERNIER demande encore si ce local est utilisé à d'autres fins que celles de la protection civile.

M. MONNIN informe que ce n'est pas le cas actuellement mais cet abri doit être absolument gardé à disposition de la protection civile.

Comptes EPSP - 2024

Le passage en revue de ces comptes ne provoque aucun commentaire particulier.

Rapport de gestion 2024

Mme MEIER passe à l'examen de tous les chapitres du document. Aucune remarque n'étant formulée, elle propose de passer au vote.

Les comptes communaux et des EPSP arrêtés au 31 décembre 2024, tels que présentés par la Municipalité et approuvés par la commission Gestion-Finances sont acceptés à l'unanimité (27 voix).

Le rapport de gestion 2024 est également accepté par 23 voix et 4 abstentions.

Il est donné décharge à la Municipalité pour sa gestion 2024 et à la commission Gestion-Finances pour son mandat.

Sous les applaudissements de l'assemblée, la Municipalité ainsi que la commission Gestion-Finances sont remerciées pour la qualité du travail accompli.

Au nom de la Municipalité, M. MONNIN remercie les membres du Conseil pour la confiance accordée. Il ne manque pas de souligner l'excellence du rapport de la commission Gestion-Finances. Il tient à faire remarquer que les revenus ont augmenté d'une manière plus importante que les charges. Ceci est dû à une gestion très rigoureuse. Le respect du budget est réalisé de façon stricte, sauf en cas de dépense urgente. Il relève néanmoins, tout comme le rapport de la commission, que le 62% des dépenses n'est malheureusement pas maîtrisables, car elles relèvent du Canton.

8. Préavis 2-2025 – Règlement général de police de la commune de Denges (RGP)

Mme MEIER prie M. JORDAN pour la commission *ad hoc* de donner lecture du rapport avec les conclusions.

La discussion est ouverte mais personne ne souhaitant prendre la parole, Mme MEIER propose de passer au vote.

Le préavis 2/2025 tel que présenté par la Municipalité est accepté à l'unanimité (27 voix)

Selon les conclusions suivantes, il est décidé :

- **d'accepter le Règlement général de Police (RPG) tel qu'annexé au préavis 2/2025**
- **d'annuler tous les précédents règlements de police**
- **de prendre acte de la directive municipale concernant les dénonciations, amendes et autorisations en relation avec le règlement général de police.**

9. Elections statutaires du Conseil Communal

Election du/de la Président/e, du/de la 1er/ère Vice-Président/e, du/de la 2ème Vice-Président/e du Conseil

M. Grégoire TAVERNIER propose la candidature au poste de Présidente de Mme Nehla MEIER.

- ***Présidente du Conseil communal pour l'année 2025-2026***
  Candidate élue tacitement : Mme Nehla MEIER

Mme Martine FERREIRA propose la candidature au poste de 1ère Vice-Présidente de Mme Althéa VURPILLOT, qui l'accepte.

- ***1ère Vice-Présidente du Conseil communal pour l'année 2025-2026***
  Candidate élue tacitement : Mme Althéa VURPILLOT

Mme Fabiana CARRER JOLIAT propose la candidature au poste de 2ème Vice-Président de M. Yves ZAHNER, qui l'accepte.

- ***2ème Vice-Président du Conseil communal pour l'année 2025-2026***
  Candidat élu tacitement : M. Yves ZAHNER

Election de deux scrutateurs-(trices) et de deux scrutateurs(trices) suppléants(es)

Sont élus tacitement :

- ***Scrutatrices pour l'année du 01.07.2025 au 30.06.2026***
  Mmes Martine FERREIRA et Fabiana CARRER JOLIAT

- ***Scrutateurs-(trices) suppléants-(es) pour l'année du 01.07.2025 au 30.6.2026***
  Mme Karin MATTHEY-JUNOD et M. Jean-Daniel BULA

Mme MEIER félicite ces personnes pour leur élection et l'assemblée les applaudit chaleureusement.

10. Elections à la commission Gestion-Finances

Suite aux démissions de Mmes FRANCO et KILLIAS, il convient de procéder à l'élection d'un membre ainsi que d'un suppléant.

M. BORBOEN propose la candidature **de M. Pierre-Yves ANDRE qui l'accepte.**

Personne ne se proposant comme membre suppléant, Mme MEIER précise que le poste sera vacant jusqu'à la fin de cette législature, soit le 30 juin 2026, mais reste néanmoins ouvert.

11. Rapport de la Présidente

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs les municipaux,

Cette année de législature était bien plus mouvementée que la précédente. En effet, la gestion de cette année de législature était plus compliquée pour moi que les précédentes. Nous avons eu quelques départs, démissions et assermentations et nous avons malheureusement dû faire face à un décès.
Outre les aspects relatifs aux membres, nous avons enfin eu notre sortie du Conseil communal le 21 septembre dernier avec au programme une visite du musée de la Tête de Moine Domaine Bellelay à Saicourt ainsi que la visite de la chocolaterie Camille Bloch. Les membres présents ont apprécié cette sortie, tout comme le Bureau.
Cette année, nous n'avons eu que trois votations fédérales, qui se sont déroulées au mois de septembre et novembre 2024 ainsi qu'au mois de février 2025, les votations du mois de mai ayant été annulées.
Si le Conseil communal a malheureusement dû faire face à beaucoup de changement au sein des membres, les objets traités lors de cette législature, tels que le budget, l'arrêté d'imposition pour les années 2025 à 2026, les demandes de dépenses extrabudgétaires de CHF 265'000.00 TTC pour le projet de réaménagement de la place de jeux au centre du village, la Refonte du règlement intercommunal relatif à la

taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires, la Création de nouveaux statuts pour l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) du District de Morges, la Subdivision de la parcelle communale n° 123 et échange avec la parcelle n° 134 de la commune d'Echandens, le Règlement Général de Police (RGP) de ce jour se sont toujours déroulés dans le respect et le calme.
Aujourd'hui, nous avons accepté les comptes 2024, le rapport de gestion et donné décharge à la Municipalité et à la Commission Gestion-Finances.
Nos débats, que ce soit pour le budget, les comptes, les préavis ou notamment l'échange parcellaire avec la Commune d'Echandens se sont toujours déroulés dans le calme et le respect, je vous remercie.
Toute la réalisation de ces travaux a été possible par votre engagement et plus particulièrement par l'engagement sans faille de la Municipalité que je remercie pour la qualité de son travail tout au long de l'année.
Je remercie les conseillers et les conseillères qui se sont engagés dans les commissions ad hoc ainsi que les conseillers et conseillères qui les ont présidés. Un remerciement tout particulier aux membres de la Commission Gestion-Finances et à son Président M. Yan Borboen, qui a dû reprendre ce poste de manière abrupte suite au décès de Mme Pascale Menu, un grand merci pour leur engagement et la qualité du travail effectué.
Je remercie également chaleureusement les membres du Bureau qui m'ont soutenu et m'ont aidé tout au long de cette année. Les scrutateurs, Mme Karin Matthey-Junod et Jean-Daniel Bula, Mme Martine Ferreira, M. Fabien Bonjour et Mme Fabiana Carrer Joliat pour leur indéfectible soutien lors de nos séances du Conseil communal et plus particulièrement pour les 2 dimanches matin que nous avons passés ensemble au Bureau de vote accompagné bien sûr par notre secrétaire communale Françoise.
Françoise toujours bien présente, que je remercie tout particulièrement et chaleureusement pour son efficacité, son suivi des dossiers, son sens de l'organisation et sa grande disponibilité. Sans elle, mon travail aurait été et serait bien plus compliqué.
Enfin, je vous remercie toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée cette année et pour la prochaine, je vous souhaite un très bel été.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au bureau.

13. Divers

M. TAVERNIER tient à remercier la Municipalité pour la belle réalisation de la place de jeux. Ses remerciements s'adressent également à la commission *ad hoc* qui avait étudié le préavis et émis des suggestions. Il espère que les arbres se développeront rapidement.

M. BORBOEN a appris que le Café des Amis allait définitivement fermer ses portes. Il souhaite savoir si la Commune envisage une solution pour conserver une auberge communale au centre du village.

M. MONNIN précise que le bâtiment est propriété de M. & Mme HUISSOUD qui ont décidé de cesser leur activité au 30 juin 2025. L'immeuble a été vendu et une mise à l'enquête a été réalisée il y a environ 1 année afin de construire des appartements. Le permis de construire a été délivré et c'est une société de promotion qui en assure la commercialisation. Les travaux devraient débuter en septembre. Concernant un établissement au centre du village, Denges a la chance d'avoir le « Plan B » restaurant qui connaît un joli succès. M. MONNIN rappelle qu'il y a encore un projet en cours, mais non défini, pour la maison MONOD. Ce dossier devrait faire l'objet de prochaines discussions.

M. JORDAN désire savoir si la façade du Café des Amis sera conservée et s'il y a des restrictions de construction.

M. MONNIN le rassure en précisant que le bâtiment se trouvant dans le centre du village, le règlement est très restrictif. La façade ne devrait pas subir de modifications.

M. ANDRE a constaté que les appartements ont d'ores et déjà été mis en vente.

14. Emoluments 2023-2024

Le versement des émoluments est désormais effectué sous forme de virement bancaire ou postal.

Plus personne ne demandant la parole, Mme MEIER lève la séance à 21.00h et invite toutes et tous à une sympathique verrée offerte par le Conseil Communal.

La Présidente

N. Meier

CONSEIL COMMUNAL DE DENGES
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

F. Palpacuer

signatures